

Amarris Contact participe au 77e Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables

Les équipes d'**Amarris Contact** sont présentes au 77e Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables, du 28 au 30 septembre 2022 à Paris (stand P119). L'occasion pour l'enseigne d'**expertise comptable de proximité du groupe Amarris** de présenter le **concept de franchise** lancé en 2020 et les opportunités ainsi offertes aux experts-comptables dès leur installation et tout au long de leur vie professionnelle. Amarris Contact connaît une adhésion en pleine expansion en 2022, avec **plusieurs ouvertures de cabinets chaque mois partout en France**.



Une stratégie nationale, au service d'un accompagnement de proximité

Après ses 6 implantations historiques en Loire-Atlantique (Saint-Herblain, Guérande, Herbignac, Ligné, la Haye-Fouassière et Clisson), mais aussi un bureau parisien et un bureau lyonnais, le groupe Amarris continue son développement grâce à des ouvertures de bureaux en propre, mais aussi sous le modèle de la franchise : portant au total à **près de 30 le nombre de cabinets d'expertise comptable labellisés Amarris Contact d'ici décembre 2022**.

« Si la Loire-Atlantique constitue le berceau historique du groupe Amarris, **notre stratégie d'implantation nationale sert notre promesse historique : être un cabinet d'expertise comptable de proximité**. Notre développement commercial actuel sous le modèle de la franchise repose ainsi sur un **maillage territorial ambitieux** : nous nous appuyons sur des experts-comptables locaux franchisés soigneusement sélectionnés, pour nous implanter au plus près des entrepreneurs que nous accompagnons et donc de leurs besoins. Amarris Contact a été conçue comme une **solution clés en main pour aider les experts-comptables dès leur installation et les accompagner tout au long de leur vie** », Claude Robin, Président du groupe Amarris.

Un concept unique dans l'expertise comptable

Le concept de franchise imaginé par Claude Robin et porté par Amarris Contact repose sur un mode de collaboration entre deux entreprises indépendantes juridiquement et financièrement : l'expert-comptable franchisé d'une part, le franchiseur Amarris Contact d'autre part.

Ainsi, **l'expert-comptable indépendant est en mesure d'entreprendre plus rapidement et en optimisant ses chances de succès. Un dispositif gagnant-gagnant** qui permet aux franchisés de bénéficier d'une solution innovante en matière de visibilité et d'acquisition client.

« **Chaque franchisé est opérationnel dès son lancement**, grâce aux logiciels de production et aux plateformes clients que nous lui mettons à disposition. En plus d'une **assistance quotidienne**, nos franchisés bénéficient d'un accompagnement complet par l'ensemble des équipes Amarris, que ce soit sur le plan juridique, administratif, RH mais aussi en matière de communication et veille réglementaire.

Le groupe a également développé des outils dédiés, **permettant aux experts-comptables qui nous rejoignent de performer dès leur lancement**, d'être rapidement identifiés par les créateurs et chefs d'entreprise de leur zone géographique.

Nous avons à cœur de proposer à notre **réseau de franchisés** une animation pertinente et efficace, au plus près des besoins et enjeux rencontrés par les experts-comptables », Marion Quéré, Responsable développement franchise Amarris Contact.

A propos d'Amarris Contact

Cabinet d'expertise comptable de proximité, [Amarris Contact](https://www.amarris-contact.fr) a été imaginé par Claude Robin, fondateur du [groupe Amarris](https://www.amarris-contact.fr), pour accompagner les experts-comptables dès le lancement de leur cabinet. Le système de franchise permet à l'indépendant d'entreprendre plus rapidement en optimisant ses chances de succès et à Amarris Contact d'asseoir son développement à l'échelle nationale. Près de 30 cabinets d'expertise comptable seront labellisés Amarris Contact à l'horizon fin 2022. www.amarris-contact.fr/franchise